

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

QUELLES SONT LES STRATÉGIES D'INTERVENTION POSSIBLES S'ADRESSANT AUX  
JEUNES FUGUEURS, MAIS IMPLIQUANT AUSSI LEURS PARENTS OU DES MEMBRES  
DE LEUR FAMILLE?

ESSAI PRÉSENTÉ  
COMME EXIGECE PARTIELLE DE LA  
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR  
SANDRINE LARIVIÈRE

OCTOBRE 2022

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**  
**MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)**

**Direction de recherche :**

Sylvie Hamel

Prénom et nom

Directrice de recherche

**Comité d'évaluation :**

Sylvie Hamel

Prénom et nom

Directrice de recherche

Tristan Milot

Prénom et nom

Évaluateur

## **Résumé**

La recension des écrits réalisée dans le cadre de cet essai explore dans quelle mesure la littérature scientifique récente contient des informations au sujet des stratégies d'intervention s'adressant aux jeunes fugueurs ainsi qu'à leur famille. Comme les recommandations émises par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) en 2018 au sujet de l'intervention auprès des jeunes fugueurs en centre de réadaptation font ressortir l'importance de cibler les relations familiales afin de diminuer les facteurs de risque qui sont associés à la fugue, cet essai a pour objectif de connaître les approches proposées, identifier leurs caractéristiques, de même que leurs impacts, leurs forces et leurs limites. Les huit études retenues soulèvent les effets intéressants que présente l'intervention familiale, mais leurs résultats indiquent tout de même que l'intervention individuelle ne devrait pas être totalement exclue. Les conclusions des études mettent alors en lumière la possibilité d'adopter l'intervention familiale en complémentarité à celle individuelle auprès des jeunes fugueurs ainsi que leur famille. En ce sens, cet essai conduit à une réflexion sur l'application possible de ces stratégies d'intervention en centre de réadaptation.

## Table des matières

Résumé .....	iii
Introduction .....	1
Cadre conceptuel .....	2
Définition de la fugue.....	2
Ampleur de la situation .....	3
Caractéristiques des jeunes fugueurs.....	4
Les motivations à la fugue .....	4
Les risques et conséquences de la fugue .....	5
Les fugueurs hébergés en centre jeunesse.....	6
Recommandations pour l'intervention .....	7
Objectif de l'essai.....	10
Méthode.....	11
Recension des données.....	11
Critères d'inclusion .....	11
Extraction des données.....	12
Résultats .....	13
Caractéristiques des études retenues .....	13
Le <i>Ecologically-Based Family Therapy</i> (EBFT) (Slesnick, 2000) et ses effets .....	16
Perceptions à l'égard du fonctionnement familial.....	17
Symptômes dépressifs .....	17
Cohésion familiale et conflits familiaux .....	17
Consommation de substances psychoactives .....	18
Comportements intériorisés et extériorisés .....	18
La thérapie familiale fonctionnelle (FFT) (Sexton et Alexander, 1982) et ses effets.....	19
<i>The Home Free Program (National Runaway Safeline and Greyhound Lines, Inc., 1995)</i> et ses effets .....	20
<i>Support to Reunite, Involve and Value Each Other (STRIVE)</i> (Milburn, 2007) et ses effets .....	21
Discussion .....	22
Les effets de l'intervention familiale auprès des jeunes fugueurs .....	22
Favoriser l'intervention familiale sans oublier l'intervention individuelle.....	23
Des effets différenciés selon l'âge et le genre.....	24

L'intervention familiale auprès des jeunes hébergés en CR .....	25
Quelques réflexions en lien avec l'intervention psychoéducative .....	26
Limites.....	27
Conclusion.....	29
Références .....	30
Appendice A.....	34

## **Introduction**

La fugue n'est pas un phénomène nouveau. Au Québec, une vague importante de fugues chez les jeunes hébergés en centre de réadaptation (CR) s'est produite en 2016. Celle-ci fut médiatisée par des parents inquiets, dans l'intention de partager leurs craintes au sujet de la disparition de leur enfant. En réponse à ces événements, la fugue en CR a été déclarée comme priorité par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, de 2016 à 2018, plusieurs rapports gouvernementaux faisant état de la situation et proposant des interventions probantes à ce sujet ont été déposés. Les risques associés à la fugue sont, entre autres, à l'origine de ces orientations. Effectivement, lors de la fugue, plusieurs jeunes auront tendance à adopter certains comportements à risque pouvant avoir des conséquences défavorables sur le plan de leur développement et de leur sécurité. Nous faisons allusion, entre autres, à de la consommation, des comportements délinquants ou encore des comportements sexuels considérés risqués. De plus, lors de l'expérience de la fugue, certains jeunes seront victimes d'abus sexuel ou physique, voire de violence (Arnold *et al.*, 2012; Couture et Brisebois, 2020; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; Hamel, 2017; Hamel *et al.*, 2012; Réseau enfants-retour, 2018).

Dans cet essai seront présentés la définition de la fugue, l'ampleur du phénomène, les motivations à la fugue, les risques qui y sont associés, le profil des fugueurs hébergés en CR, les recommandations au sujet de l'intervention, une recension ainsi que la méthode qui l'accompagne, de même que les résultats et la discussion qui en découlent.

## Cadre conceptuel

### Définition de la fugue

Lorsque nous consultons la littérature, nous constatons que la définition de la fugue est différente selon les auteurs (Arnold *et al.*, 2012; Braciszewski *et al.*, 2016; Crosland et Dunlap, 2015; Gouvernement du Québec, 2014; Hamel *et al.*, 2012). Pour Arnold *et al.* (2012), la fugue est définie comme le fait de quitter son domicile familial pendant au moins 24 heures, et ce, sans l'autorisation de ses parents ou de son gardien légal. Cette définition est aussi reprise de façon similaire par plusieurs auteurs (Impe et Lefebvre, 1981; Hanigan, 1990; Fredette et Plante, 2004; Hamel *et al.*, 2012). Ceux-ci ajoutent toutefois que la fugue concerne des personnes mineures, qu'elle s'exerce sur une base volontaire et qu'elle concerne les jeunes quittant leur domicile familial ou tout autre milieu de garde (ex. : famille d'accueil, unité de réadaptation, etc.). Crosland et Dunlap (2015) soulèvent quant à eux que, d'un milieu à l'autre, le moment où l'on considère le jeune en fugue diffère. Certains milieux déclarent le jeune comme étant en fugue dès le moment où il quitte ou dès son non-retour de sortie tandis que d'autres milieux préfèrent attendre un certain temps (p.ex., de quelques heures à 24 heures). L'adoption du cadre normatif proposé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) en 2010 a permis d'uniformiser la définition de la fugue en centre jeunesse (CJ) :

« Une fugue survient lorsqu'un enfant quitte volontairement, et sans autorisation de la personne en autorité, une ressource intermédiaire ou une installation maintenue par un centre jeunesse. Cela inclut les non-retours de sorties autorisées où l'enfant, de façon délibérée et non justifiée, ne respecte pas l'heure prévue du retour. En ce sens, toute situation où, lors d'un non-retour de sortie autorisée, on ne peut, dans un délai d'au plus une heure, statuer sur la situation de l'enfant, ce dernier est présumé en fugue. Cette présomption pourra être renversée par la suite sur la base de nouvelles informations. »  
(Gouvernement du Québec, 2014, p.9)

La définition qu'offre le cadre normatif permet d'éviter des incohérences dans la façon de gérer la déclaration de la fugue, entre autres grâce à la précision du délai d'au plus une heure.

### **Ampleur de la situation**

D'abord, ce ne sont pas toutes les fugues qui sont déclarées aux corps policiers, surtout en ce qui concerne celles qui se produisent dans le milieu familial (Gouvernement du Québec, 2014). Mais il semble néanmoins qu'au fil des ans, le taux de fugue tend à augmenter tandis que la proportion de fugueurs, elle, reste la même. Face à ce phénomène, deux hypothèses sont possibles. La première est que ces tendances indiquent qu'une certaine proportion des jeunes fugueurs commettent plusieurs fugues dans leur trajectoire. La deuxième hypothèse, quant à elle, soulève la possibilité que le signalement des fugues aux corps policiers varie d'un CJ à l'autre, tout dépendant de leurs pratiques respectives (Hamel *et al.*, 2012; Institut national d'excellence en santé et en services sociaux [INESSS], 2017).

En 1990, Whitbeck et Simons rapportaient que la fugue était commune dans la population générale et qu'environ 13% des jeunes rapportaient avoir fugué à l'adolescence. Les jeunes demeurant en famille d'accueil, quant à eux, seraient au moins deux fois plus à risque de fuguer comparativement aux autres jeunes de leur âge (Sedlak *et al.*, 2002). Les résultats d'une étude américaine menée par Fasulo *et al.* (2002) au sujet des jeunes fugueurs en milieu institutionnel indiquent que 44% d'entre eux ont fugué et qu'en moyenne, ces jeunes auraient fugué 3,4 fois avant leurs 18 ans. De plus, il semblerait qu'en vieillissant, les jeunes, la durée des fugues seraient de plus en plus longue et que les filles fugueraient davantage que les garçons. Au Québec, Hamel *et al.* (2012) rapportent que parmi leur échantillon de jeunes fugueurs, 50% venaient d'un milieu substitut (Gouvernement du Québec, 2014). Leurs résultats indiquent aussi que la grande majorité des jeunes ont tendance à fuguer de façon répétitive et que les filles recourent plus souvent à la fugue que les garçons. Finalement, en 2021, 20 196 fugues ont été recensées au Canada. La majorité de celles-ci ont été réalisées par des filles (60%). Lors de cette même année, au Québec, ce sont 2 708 fugues qui ont été recensées et contrairement au Canada, ce sont les garçons qui représentent la majorité des jeunes fugueurs (55%) (Gouvernement du Canada, 2022).

## **Caractéristiques des jeunes fugueurs**

Tel que le soulèvent Hamel *et al.* (2012), l'un des points en commun de ces jeunes est qu'ils proviennent de milieux où des difficultés sont observées et où ils peuvent avoir vécu des événements difficiles. D'ailleurs, dans le rapport sur les jeunes fugueurs offert par le Gouvernement du Québec (2018), les constats sont similaires, soulignant que ces jeunes ont souvent vécu des situations difficiles dans leur enfance telles que l'abandon, le rejet affectif, la négligence ou encore l'abus. De tels événements peuvent marquer les jeunes et nous observons que pour la plupart d'entre eux, la période de l'adolescence est teintée par une faible estime de soi, un jugement altéré, des conduites à risque, une santé mentale fragile et même une faible capacité d'autoprotection. Selon le rapport publié par le Gouvernement du Québec en 2018 au sujet des fugues en CR, l'anticipation du passage à la vie adulte est un moment critique à la fugue. Ils soulèvent que la plupart du temps, les jeunes fugueurs ont une santé mentale fragile, fréquentent des pairs déviants et rencontrent des difficultés en lien avec la dépendance aux drogues.

## **Les motivations à la fugue**

Les motivations qui poussent le jeune à fuguer sont diverses puisque la plupart du temps, la fugue a pour objectif de répondre à des besoins qui ne sont pas comblés. Ainsi, la fugue serait une tentative d'adaptation de la part du jeune. Elle peut répondre à plusieurs besoins fondamentaux dont celui de liberté, d'expérimentation, de valorisation, d'échappatoire, de contestation, de quête d'identité ou encore d'autonomie. Comme certains jeunes éprouvent des difficultés à exprimer leurs émotions, la fugue porte souvent un message (Fredette et Plante, 2004; Gouvernement du Québec, 2014, 2018; Hamel *et al.*, 2012). Selon l'étude d'Arnold *et al.* (2012) menée auprès de jeunes fugueurs, la fugue est souvent causée par les défis qu'ils peuvent vivre. La plupart d'entre eux ont rapporté avoir fugué en raison de problèmes vécus à la maison et ceux-ci étaient plus particulièrement associés à la discipline et la violence. Les défis vécus par ces jeunes peuvent aussi être reliés au milieu scolaire ou encore être reliés au stress qu'ils vivent et dont ils sont incapables d'identifier la source (Arnold *et al.*, 2012).

De leur côté, Crosland et Dunlap (2015) proposent deux types de motivations différentes qui incitent les jeunes à fuguer. Selon eux, ceux-ci fuguent soit *vers* quelque chose ou *de* quelque chose. En ce qui a trait à la catégorie *fuguer vers*, les jeunes fugueraient avec l'intention d'aller rejoindre des membres de leur entourage ou encore réaliser des activités qu'ils leur sont refusées (p.ex. : le sexe, les drogues et l'alcool, etc.). Or, bien que la plupart du temps, la présence de conflits dans la famille constitue un incitateur à la fugue, force est de constater que les jeunes tenteront tout de même de la rejoindre lors de leur fugue. De plus, pour certains jeunes recevant les services de la protection de la jeunesse (PJ), les contacts avec leurs parents sont limités, faisant que la fugue peut leur sembler être un moyen de les visiter (Arnold *et al.*, 2012; Crosland et Dunlap, 2015; Karam et Robert, 2013). Ensuite, chez les fugueurs dont la motivation est de *fuguer de*, certains auteurs soulèvent le poids que peut représenter le rythme de vie, la structure et les règles qui sont imposées par le CR. La plupart des jeunes vivant dans ces unités proviennent de milieux où peu de règles étaient établies au domicile et où le cadre parental était insuffisant. La fugue permet alors aux jeunes de se libérer de ces règles et de choisir eux-mêmes les activités qu'ils souhaitent faire. Pour d'autres jeunes, la situation est complètement différente. Effectivement, il arrive aussi que les jeunes fuguent afin de fuir leur milieu familial, notamment lorsque des conflits familiaux émergent, lorsque les jeunes sont victimes ou témoins de violence, lorsqu'on leur refuse d'aller voir leurs amis ou encore lorsqu'ils sont confrontés à un encadrement strict (Arnold *et al.*, 2012; Crosland et Dunlap, 2015; Hamel *et al.*, 2012; Fredette et Plante, 2004).

### **Les risques et conséquences de la fugue**

En soi, de nombreuses conséquences sont associées à la fugue. D'abord, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les jeunes fugueurs sont plus enclins à adopter des comportements sexuels à risque (Arnold *et al.*, 2012; Hamel *et al.*, 2012; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; Réseau enfants-retour, 2018). Cela peut se traduire par le fait d'avoir des relations sexuelles non protégées, d'accorder des faveurs sexuelles afin de survivre et même d'être impliqué dans un réseau d'exploitation sexuelle ou de proxénétisme. La plupart du temps, les jeunes ayant recours à de telles stratégies le feront dans un objectif de survie, notamment dans le but d'avoir un toit

sur leur tête et d'avoir quelque chose à manger (Arnold *et al.*, 2012; Hamel *et al.*, 2012; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; Réseau enfants-retour, 2018). La consommation prend également une place importante dans l'expérience de la fugue. De plus, elle laisse plusieurs jeunes apeurés puisque lors de leur fugue, ceux-ci n'auraient pas été en mesure de respecter leurs limites. Ainsi, ces jeunes rapportent avoir vécu une expérience de fugue beaucoup moins sécuritaire qu'ils ne l'auraient imaginé au départ. Par exemple, dans l'étude de Hamel (2017), une jeune confie avoir autorisé une personne atteinte d'hépatite lui préparer son injection, ce qu'elle n'aurait pas accepté dans un contexte différent de celui dans lequel sa fugue l'a amenée. En ce sens, la consommation représente un risque important pour les fugueurs (Arnold *et al.*, 2012; Hamel, 2017; Hamel *et al.*, 2012). D'autres conséquences peuvent découler de la fugue telles que le fait d'avoir des problèmes avec la justice, des problèmes de santé, être impliqué dans un milieu criminogène, être victime d'une agression, visiter des endroits dangereux, la dépendance aux drogues, l'itinérance, etc. (Gouvernement du Québec, 2018; Hamel *et al.*, 2012; Hamel, 2017). De plus, certains facteurs peuvent faire en sorte que les risques et les conséquences associées à la fugue soient considérablement augmentés. Effectivement, le fait de présenter un trouble de santé mentale, consommer des psychotropes, fréquenter des pairs déviants et être impliqué dans le milieu de l'exploitation sexuelle sont des exemples concrets (Gouvernement du Québec, 2018).

Bien que les auteurs s'entendent généralement pour dire que la fugue amène son lot de conséquences négatives, Hamel (2017) soulève toutefois qu'elle peut aussi être associée à des conséquences positives pour les jeunes. Parmi lesquelles se trouvent : la possibilité de mieux se connaître, développer son autonomie et sa débrouillardise, mieux connaître le monde qui l'entoure et reconnaître les dangers qui l'habitent ainsi que prendre un pas de recul pour mieux comprendre leur rôle dans leurs conflits avec les autres.

### **Les fugueurs hébergés en centre jeunesse**

Pour plusieurs jeunes, le fait d'être placé par les services de la PJ augmente le risque de fuguer (Robert *et al.*, 2009). De plus, bien que les jeunes soient hébergés en centre d'accueil, leurs parents ont tout de même un rôle important à jouer dans le processus associé à la gestion de

la fugue. En effet, du moment où le jeune quitte en fugue du CR, et ce jusqu'à son retour, il est recommandé que les parents soient sollicités par l'équipe éducateurs du milieu de vie de ce dernier. Considérant que la plupart des jeunes en fugue tenteront d'entrer en contact avec leurs parents, il est primordial pour les intervenants d'établir un lien de confiance avec ceux-ci et de leur manifester l'importance de travailler en collaboration. Ainsi, les éducateurs doivent s'assurer que les parents possèdent les informations les plus récentes au sujet de la fugue de leur enfant et qu'ils partagent, eux aussi, les informations qu'ils détiennent. Il peut arriver que certains jeunes se dirigent chez leurs parents afin d'y retrouver refuge. Dans une telle situation, les parents peuvent passer par plusieurs émotions, notamment par l'ambivalence de partager des informations sur leur enfant en raison du conflit de loyauté dans lequel ils sont pris. Ainsi, bien que les parents puissent souhaiter le retour de leur jeune dans son milieu de vie, ils peuvent aussi être réticents quant à communiquer des informations concernant la fugue de leur enfant, notamment par peur que celui-ci ne se sente trahi. En ce sens, à leur retour en CR, certains jeunes sont accompagnés de leurs parents (Couture *et al.*, 2021; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; INESSS, 2017).

### **Recommandations pour l'intervention**

En 2018, l'INESSS a présenté un rapport concernant les meilleures pratiques de prévention et d'intervention en ce qui a trait à la fugue chez les jeunes hébergés en CR. Dans ce rapport se trouvent cinq grands énoncés au sujet de l'intervention :

1. Cibler les relations familiales et interpersonnelles dans le but de diminuer les facteurs de risque associés à la fugue;
2. Réaliser des interventions éducatives auprès des jeunes au sujet de la fugue afin de les sensibiliser sur la réalité de la fugue et de diminuer le risque de fugue;
3. Identifier les conduites à risque souvent adoptées lors de la fugue afin de sensibiliser les jeunes et diminuer les risques qu'ils adoptent de telles conduites lors d'une fugue;
4. La fréquentation de ressources communautaires, lors de la fugue, aide à diminuer les conséquences de la fugue ainsi que la durée de celle-ci;

5. Au retour de la fugue, il est favorable de réaliser une intervention qui vise à faire un retour sur l'expérience vécue afin de faire diminuer les facteurs de risque et de maintenir le jeune dans son milieu.

Ainsi, une collaboration entre les familles et les intervenants est primordiale, selon le comité de travail. De plus, dans les cas de fugue, les intervenants doivent rester en contact avec les parents, entre autres parce que dans la plupart des cas, le jeune communiquera avec eux. Cela peut engendrer des défis importants puisque la fugue de leur enfant leur fait vivre une grande charge émotive. En ce sens, il est recommandé d'écouter les parents, de leur suggérer une attitude à adopter si leur enfant les contacte, de les impliquer dans le processus afin de retrouver leur enfant rapidement et de les faire participer à la recherche de solutions visant à ce que la fugue ne se reproduise pas (Gouvernement du Québec, 2014). Ces pistes d'intervention mettent en lumière l'importance d'accompagner le jeune fugueur en considérant son unicité et d'impliquer les parents dans le processus puisque ceux-ci prennent une place importante dans la vie du jeune. De plus, il est recommandé que le parent soit impliqué dès l'admission du jeune en CR afin de planifier le maintien ou la reprise de contact avec ceux-ci, le cas échéant. Il est aussi recommandé d'aborder les risques de la fugue avec les jeunes et leur famille, d'identifier avec ceux-ci les situations qui pourraient faire augmenter le risque de fugue et de proposer aux parents les meilleures attitudes à adopter auprès du jeune lors d'un retour de fugue (INESSS, 2018).

Comme l'expérience de la fugue dépend notamment de la relation qu'entretiennent les jeunes avec leurs parents, une approche centrée sur la famille est intéressante. Plusieurs auteurs soulèvent que cette façon d'intervenir auprès des jeunes fugueurs, qu'ils soient dans leur milieu naturel ou hébergé par le centre d'accueil, permettrait de s'adresser aux enjeux familiaux différemment et ainsi, obtenir des résultats intéressants (Arnold *et al.*, 2012; Brooks Holliday *et al.*, 2017; Couture *et al.*, 2021; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; INESSS, 2018; Mayock *et al.*, 2011; Moon *et al.*, 2020). Ces interventions pourraient viser le développement d'une relation positive entre le jeune et ses parents, former le parent au sujet des caractéristiques reliées à l'adolescence ainsi que sur la communication, la confiance et le soutien. Le fait de travailler la

relation parent-enfant servira de facteur de protection et de soutien advenant le cas où le jeune est exposé à une situation de crise (Moon *et al.*, 2020). Nonobstant l'implication des parents dans le processus d'intervention associé à la gestion de la fugue, il reste possible de travailler avec ceux-ci autrement. Par exemple, une thérapie familiale visant à travailler la perception des jeunes et des parents sur leur fonctionnement familial permettrait de faire diminuer les risques de fugue. En effet, il semblerait que l'évaluation faite par le jeune au sujet du fonctionnement de sa famille est un prédicteur important de la fugue (Brooks Holliday *et al.*, 2017). En ce qui concerne les jeunes quittant leur domicile familial, leur principale motivation à quitter est généralement reliée à des problèmes ou de conflits reliés à leur famille. Il fait grand sens que de considérer ce qui contribue à l'apparition de conflits à la maison et de travailler sur les relations familiales (Arnold *et al.*, 2012; Couture *et al.*, 2021; Mayock *et al.*, 2011; Moon *et al.*, 2020; Thrane et Chen, 2010). Mais bien que la majorité des recommandations sont en faveur de l'implication parentale, faute est d'oublier que pour certains jeunes, cela est impossible en raison de l'absence de lien avec ceux-ci (Crosland et Dunlap, 2015).

### **Objectif de l'essai**

À la lumière des recommandations émises par l'INESSS ainsi que des constats ressortant des études reconnues dans le domaine, nous avons voulu voir si la littérature scientifique récente renfermait des informations sur des stratégies d'intervention s'adressant aux jeunes fugueurs, mais impliquant aussi leurs parents ou des membres de leur famille. Ainsi, il est ciblé de connaître les approches proposées, identifier leurs caractéristiques, de même que celles des jeunes auxquelles elles sont destinées, leurs impacts ainsi que leurs forces et leurs limites.

## Méthode

### Recension des données

Pour la réalisation de la recension des données, un algorithme de recherche a été élaboré. Trois concepts ont été inclus dans celui-ci : la clientèle des adolescents fugueur ou dans la rue, l'intervention et la famille. Dans le processus de recherche, la clientèle a dû être élargie afin d'y ajouter celle des adolescents dans la rue. Effectivement, plusieurs adolescents fugueurs sont recrutés dans des refuges et participent donc aux études concernant les jeunes fugueurs. Ainsi, les recherches américaines tendent à regrouper ces deux clientèles et une adaptation au niveau du vocabulaire était nécessaire afin de s'assurer que l'algorithme de recherche ferait ressortir chacune des études pertinentes. Ainsi, dans l'objectif de repérer une grande quantité d'études, les mots-clés ont été explorés à l'aide des sites *HeTOP* et *Termium plus* ainsi que le thésaurus de la base de données *EBSCO*. Ainsi, l'algorithme de recherche, pour les bases de données anglophones, était le suivant : (AB runaway\* OR fugue OR "run away" OR "running away" OR "homeless youth" OR "homeless youths" OR "homeless adolescent" OR "homeless adolescents") AND (AB \*famil\* OR \*parent\* OR relatives) AND (AB Intervention OR therapy OR program). Celui pour les bases de données francophones était le suivant : (\*fugue\* OU "comportement de fugue" OU "comportement fugu\*") ET (\*famil\* OU \*parent\*) ET (\*Intervention\* OU programme\* OU traitement\* OU thérapie\*). Pour la recension des écrits de cet essai, les bases de données suivantes ont été utilisées : PsychINFO, Éric, SocINDEX, Érudit et Cairn.

### Critères d'inclusion

Les études étaient incluses lorsque :

- La population ciblée était les adolescents fugueurs ou sans-abris.
- L'article devait aborder l'intervention familiale auprès de cette population.
- L'article devait avoir été publié dans les 10 dernières années.
- L'article devait être accessible en ligne ou sur le site de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### Extraction des données

L'algorithme de recherche choisi pour les bases de données a fait ressortir 188 articles (PsychINFO = 100 ; SocINDEX= 50 ; ÉRIC = 29 ; Érudit = 4 ; Cairn = 5).

#### Tableau 1

*Résultats obtenus sur la base de données PsychINFO*

Après avoir lu les titres et les résumés des articles		
Articles inclus	7	
Articles exclus	93	
	Hors sujet (n'aborde pas les jeunes fugueurs)	45
	N'inclut pas de pistes d'intervention	48

#### Tableau 2

*Résultats obtenus sur la base de données ÉRIC*

Après avoir lu les titres et les résumés des articles		
Articles inclus	1	
Articles exclus	28	
	Hors sujet (n'aborde pas les jeunes fugueurs)	6
	N'inclut pas de pistes d'intervention	18
	N'aborde pas le sujet de la famille	3
	Doublon	1

Pour ce qui est des résultats obtenus sur la base de données SocINDEX, six articles étaient pertinents avec le sujet de cet essai. Toutefois, l'ensemble de ces articles se retrouvaient déjà parmi ceux retenus dans la recension réalisée sur la base de données PsychINFO. Aucun article n'a été retenu sur les bases de données Érudit et Cairn. Les caractéristiques des études qui ont été retenues sont présentées dans la section suivante.

## Résultats

### Caractéristiques des études retenues

Parmi les huit études retenues, cinq ont été réalisées auprès du même échantillon. Celui-ci se composait de 179 dyades parent-adolescent ou tuteur légal-adolescent provenant des États-Unis. Dans ces cinq études, les chercheurs ont souhaité réaliser une analyse comparative au sujet des effets d'une intervention familiale et des effets d'une intervention individuelle. L'échantillon était composé de jeunes âgés entre 12 à 17 ans, pour une moyenne de 15,35 ans. La majorité (52%) des adolescents était des filles. Parmi les critères d'inclusion, il était nécessaire que ceux-ci habitent dans un refuge pour jeunes fugueurs et qu'ils répondent aux critères diagnostiques du DSM-IV pour abus de substances ou dépendance. L'intervention familiale qui a été utilisée est l'*Ecologically-Based Family Therapy (EBFT)*. Celle-ci sera décrite dans les prochaines pages comme ceci sera le cas pour les autres programmes ou stratégies d'intervention sur lesquelles se penchent l'ensemble des études que nous avons sélectionnées. Dans ces études, lorsque l'EBFT se voyait être comparée à des interventions individuelles, les auteurs ont utilisé deux modèles d'interventions individuelles différents. L'un des modèles d'interventions individuelles qui a été utilisé est le *Motivational Enhancement Therapy (MET)* (Miller et Rollnick, 2002). Cette approche se présente comme étant une intervention brève s'étalant habituellement sur deux séances. Le client prend une place importante dans le processus puisqu'il est considéré comme capable et responsable du changement. Ainsi, le rôle de l'intervenant est de créer les conditions adéquates pour que la capacité de changement ainsi que la motivation du client soient mises de l'avant (Guo et Slesnick, 2013). Cette approche était parfois remplacée par la *Motivational Interviewing (MI)* (Miller et Rollnick, 2002). En effet, cette approche est très similaire à la précédente : elle se présente comme une intervention brève, qui se centre sur les motivations de la personne et dont la durée est d'environ quatre séances. Selon cette approche, le client est responsable du changement et qu'il en est capable. Le rôle de l'intervenant est donc de mettre de l'avant les discours au sujet du changement et de renfoncer la motivation intrinsèque du client quant au changement de sa consommation. Il interviendra selon cinq principes importants : être empathique, ne pas argumenter, créer un écart entre les comportements actuels et ceux désirés,

composer avec la résistance et valoriser l'auto-efficacité de la personne (Slesnick *et al.*, 2013). Ensuite, la seconde intervention individuelle utilisée était *Community Reinforcement Approach* (CRA) (Meyers et Smith, 1995). Ce programme adopte une approche comportementale et qui se base sur le conditionnement opérant. Les stratégies utilisées sont la discussion, les jeux de rôles ainsi que l'analyse fonctionnelle. Le client sera invité dans un processus de réflexion afin de reconnaître certains éléments au sujet de consommation (déclencheurs, renforçateurs, conséquences positives à court terme, conséquences négatives à long terme, etc.) Le rôle de l'intervenant est d'accompagner le client à identifier des renforçateurs alternatifs à la consommation. Ce programme vise l'apprentissage de nouvelles façons de communiquer et de régler des conflits ainsi que l'augmentation des capacités d'adaptation de la personne (Guo et Slesnick, 2013). Dans le cadre de la première étude, Guo et Slesnick (2013) ont souhaité vérifier si l'intervention familiale pouvait avoir un effet sur l'écart perceptuel des jeunes et de leurs parents à l'égard du fonctionnement de la famille. Afin de mesurer les résultats, les auteurs ont utilisé l'échelle de l'environnement familial (Moos et Moos, 1986). Dans la seconde étude, Guo *et al.* (2014) souhaitaient évaluer les effets des différentes interventions sur les symptômes dépressifs chez les adolescents fumeurs faisant l'usage de substances ainsi que chez leurs parents. Afin de réaliser l'évaluation de l'ampleur des symptômes dépressifs ainsi que leur évolution, les auteurs ont utilisé l'Inventaire de dépression de Beck II (Beck *et al.*, 1996). Ensuite, dans le cadre de la troisième étude, l'échelle de l'environnement familial (Moos et Moos, 1986) a été utilisée afin d'évaluer l'influence des interventions sur la qualité de la cohésion familiale ainsi que la diminution des conflits familiaux. La quatrième étude quant à elle visait à évaluer les effets de l'intervention sur la consommation des adolescents et les auteurs ont utilisé l'outil *Form 90 Substance Use Interview* (Miller, 1996) afin de réaliser l'analyse comparative. En ce qui concerne la cinquième étude, Slesnick, Guo *et al.* (2013) souhaitaient évaluer les interventions possibles visant à améliorer l'état de santé mentale des jeunes fumeurs. Afin de mesurer l'impact des différentes interventions, l'instrument *Youth Self-Report (YSR)/Child Behavior Checklist* (CBCL) (Achenbach, 1991) a été utilisé. Les auteurs ont compilé autant l'échelle des comportements extériorisés que celle des comportements intériorisés et ont administré la version auto-rapportée par l'adolescent ainsi que celle par les parents.

Ensuite, la sixième étude retenue s'est davantage orientée vers les jeunes fugueurs ayant été victimes soit d'un abus sexuel ou encore d'un abus physique. L'échantillon de l'étude de Slesnick, Bartle-Haring *et al.* (2006) était composé de 242 jeunes fugueurs ainsi que leur famille provenant des États-Unis. Les adolescents ont été recrutés dans deux refuges pour jeunes fugueurs de la région. Ceux-ci étaient âgés de 12 à 17 ans, pour une moyenne de 15 ans. Cet échantillon était majoritairement composé de filles (57%). Dans cette étude, les auteurs souhaitaient réaliser une analyse comparative entre deux interventions familiales, soit : L'EBFT et la thérapie familiale fonctionnelle ayant été comparées à l'intervention usuelle offerte dans les refuges portant sur la consommation et les problèmes de comportements des adolescents ainsi que la cohésion familiale vécue par les participants. Un groupe contrôle a permis de comparer les résultats obtenus. Pour réaliser l'analyse comparative, les auteurs ont utilisé divers instruments : The Parental Bonding Instrument (Parker *et al.*, 1979), The Conflict Tactic Scale (Strauss, 1979) plus particulièrement les dimensions du raisonnement, de l'agression verbale et de la violence physique, le Form 90 Substance Use Interview (Miller, 1996), l'échelle de l'environnement familial (Moos et Moos, 1986) ainsi que The National Youth Survey Delinquency Scale Elliott et Huizinga, 1983).

La septième étude quant à elle s'est concentrée sur les jeunes fugueurs ayant eu recours au programme Home Free en 2011. Cet échantillon était composé de 107 dyades parent-adolescent ou tuteur légal-adolescent. Les jeunes étaient âgés de 12 à 20 ans, pour une moyenne de 17,8 ans. De plus, la majorité (57%) de l'échantillon était composé de filles. Cette étude s'est aussi produite aux États-Unis. L'étude de Harper *et al.* (2015) avait pour objectif principal d'évaluer l'influence qu'a eue le Home Free Program sur la dynamique et la communication familiale des participants. Pour réaliser l'évaluation des effets du programme, une entrevue téléphonique structurée d'une durée d'approximative de quinze minutes a été réalisée auprès de l'ensemble des participants. Dans le canevas d'entrevue, des questions quantitatives au sujet du fonctionnement familial sont inspirées de l'outil auto-rapporté de Bloom (1985) et Bloom et Naar's (1999).

Finalement, la huitième étude retenue avait comme échantillon des jeunes adolescents recrutés dans un refuge pour personnes sans-abris. Les adolescents étaient admissibles à l'étude lorsqu'ils avaient fugué pendant au moins deux nuits dans les six derniers mois, sans toutefois avoir été en fugue pendant plus de six mois. L'échantillon comprenait 151 familles dont les adolescents sont âgés de 12 à 17 ans, pour une moyenne de 14,8 ans. Les filles représentent 66% de l'échantillon. Cette étude s'est réalisée aux États-Unis. Dans cette étude, les chercheurs souhaitent comparer les effets de l'intervention familiale STRIVE à une intervention standard sur la prise de risques ainsi que l'adoption de comportements délinquants chez les jeunes fugueurs. Ainsi, Milburn *et al.* (2012) ont souhaité évaluer les retombées de l'intervention familiale STRIVE en ciblant des comportements délinquants tels que la consommation de drogue et les activités sexuelles des jeunes et les ont questionnés afin de pouvoir quantifier les risques pris par les adolescents de l'étude.

Les études retenues sont aussi présentées à l'Appendice A.

Dans les paragraphes qui suivent seront décrits les programmes utilisés par les chercheurs ainsi que les effets découlant des études précédemment expliquées.

### ***Le Ecologically-Based Family Therapy (EBFT) (Slesnick, 2000) et ses effets***

L'EBFT est un programme d'intervention familiale utilisant une approche systémique. Il se compose habituellement de 12 séances et celles-ci peuvent se dérouler au domicile des participants, selon leur préférence. L'EBFT permet de travailler avec l'adolescent et ses parents, de même qu'avec tout autre membre de la famille considéré comme significatif. Les objectifs visent la création de liens positifs, l'amélioration de la qualité des interactions sociales et de la confiance entre les membres de la famille. Pour ce faire, l'intervenant identifiera les interactions dysfonctionnelles qui peuvent être liées au développement et à la continuité des comportements problématiques. Des stratégies d'intervention telles que le recadrage et l'interprétation sont utilisées, de même qu'une formation sur la communication, la capacité de résolution de conflit et

l'aisance à communiquer ses besoins. Il est attendu que ce programme ait un impact positif au niveau des interactions sociales au sein de la famille (Guo et Slesnick, 2013).

### ***Perceptions à l'égard du fonctionnement familial***

Les résultats obtenus par Guo et Slesnick (2013) ont démontré que les divergences au niveau des perceptions des jeunes et de leurs parents en ce qui a trait au fonctionnement familial n'ont pas diminué chez les participants ayant reçu les interventions individuelles. En revanche, pour les adolescents et les parents ayant reçu l'intervention familiale, une amélioration significative au niveau de la similarité des perceptions a été observée. Celle-ci n'était toutefois pas associée à une perception plus positive de leur relation par chacun des membres de la dyade. Finalement, les auteurs soulèvent que le genre de l'adolescent a joué un rôle de modérateur sur les résultats obtenus en lien avec les changements observés au sujet des perceptions. En effet, le niveau de changement était significativement plus lent pour les dyades composées d'un adolescent garçon.

### ***Symptômes dépressifs***

Environ 53% des adolescents et 50% des parents assignés à l'intervention familiale ont présenté une amélioration cliniquement significative dans leurs scores à la suite du traitement. En revanche, les résultats sont tout aussi prometteurs pour les adolescents ayant reçu une intervention individuelle. Toutefois, lors du suivi de 24 mois post-traitement, seulement les parents ayant reçu l'intervention familiale présentaient toujours une diminution significative des symptômes de dépression (Guo *et al.*, 2014).

### ***Cohésion familiale et conflits familiaux***

Dans cette étude, l'information la plus pertinente à retenir est que les auteurs ont soulevé que l'intervention familiale a présenté de meilleurs résultats à court terme au sujet de la diminution des conflits familiaux et de meilleurs résultats à long terme au sujet de l'amélioration de la cohésion familiale, comparativement à chacune des interventions individuelles. En ce qui concerne plus précisément la dimension des conflits familiaux, les jeunes ont présenté une

diminution significative de la quantité des conflits familiaux au quotidien. Autrement dit, à partir du moment où les participants ont débuté leur thérapie familiale, ceux-ci avaient moins tendance à se disputer. Les résultats obtenus ont été meilleurs pour les jeunes ayant reçu l'intervention familiale et ceux ayant reçu l'intervention individuelle décrite dans la première partie des résultats comme étant d'une plus longue durée et touchant différentes sphères de la vie de la personne, notamment la consommation, la résolution de problèmes ainsi que les capacités d'adaptation. Ensuite, en ce qui a trait à la cohésion familiale, une grande amélioration a été observée pendant le la thérapie pour chacun des trois groupes. Cependant, à la suite du traitement, les adolescents ayant reçu l'intervention familiale ont présenté une plus grande amélioration. De plus, une association entre l'âge de l'adolescent et les résultats a été observée : plus l'adolescent avait un âge avancé, plus les chercheurs observaient une amélioration. À la suite de l'intervention, qu'elle ait été individuelle ou familiale, les garçons ont présenté une moins grande amélioration que les filles. Les auteurs expliquent cela par le fait que généralement, les filles sont plus ouvertes aux discussions au sujet des émotions et des relations Guo *et al.* (2016).

### ***Consommation de substances psychoactives***

Chacune des interventions ont eu une performance similaire chez la majorité des adolescents. Une majorité (76%) de ceux-ci ont d'abord présenté une diminution de leur consommation pour la voir ensuite augmenter lors des évaluations du suivi post-traitement. Soixante-trois pourcent des adolescents ayant reçu l'intervention familiale se retrouvent dans ce groupe. L'une des particularités du groupe ayant reçu l'intervention familiale est que leurs résultats étaient plus constants au fil du temps. En effet, la réduction de leur consommation s'est maintenue jusqu'au suivi de 18 mois à la suite du traitement alors qu'une augmentation se faisait voir chez les adolescents ayant reçu une intervention individuelle (Slesnick, Erdem *et al.*, 2011).

### ***Comportements intériorisés et extériorisés***

Les résultats démontrent que l'ensemble des groupes, qu'ils aient reçu une intervention individuelle ou familiale, ont présenté une diminution en ce qui concerne les comportements intériorisés. Toutefois, seuls les jeunes ayant reçu l'intervention familiale ou l'intervention

individuelle MI ont su maintenir leurs résultats. Ainsi, lors du suivi final de 24 mois à la suite du traitement, les résultats au sujet des comportements intériorisés des adolescents ayant reçu ces deux mêmes interventions étaient significativement plus faibles que ceux ayant reçu la seconde intervention individuelle CRA. Celle-ci se caractérise par sa durée qui se veut plus longue et par le fait qu'elle aborde non seulement la motivation du jeune, mais aussi différentes sphères de sa vie telle que la résolution de conflits. Pour ce qui est des comportements extériorisés, les trois groupes ont présenté une diminution. Les patterns de changement étaient semblables d'un groupe à l'autre. Toutefois, sur le long terme, ceux ayant reçu l'intervention familiale ont vu leurs résultats demeurer stables pendant 6 à 18 mois post-traitement et diminuer légèrement entre le suivi de 18 et 24 mois post-traitement. De plus, les auteurs ont soulevé que l'âge et le genre de l'adolescent étaient des prédicteurs importants pour les résultats. Effectivement, les filles présentaient de meilleurs résultats et plus l'adolescent était âgé, plus son score était bas. Bref, les trois méthodes d'intervention ont permis une diminution significative à l'égard des comportements intériorisés et extériorisés chez les adolescents (Slesnick, Guo *et al.*, 2013).

### **La thérapie familiale fonctionnelle (FFT) (Sexton et Alexander, 1982) et ses effets**

La FFT est une intervention familiale dont l'approche est systémique et cognitivo-comportementale. Elle met de l'avant des interventions au sujet de la communication et des compétences parentales. Dans le cas de l'étude retenue, les participants ont reçu 16 séances d'environ une heure (Xiang, 2013).

En somme, les participants de l'étude ayant reçu une intervention familiale ont rapporté une réduction significative en ce qui a trait à l'adoption de comportements à risque, plus spécifiquement la consommation comparativement aux participants ayant reçu l'intervention individuelle. De plus, les auteurs ont observé que le niveau de cohésion familiale prédisait un changement au niveau de la consommation de substances. En effet, cela implique que d'intervenir au sujet de la cohésion familiale aurait un impact direct sur la fréquence de la consommation des adolescents (Slesnick, Bartle-Haring *et al.*, 2006).

### ***The Home Free Program (National Runaway Safeline and Greyhound Lines, Inc., 1995) et ses effets***

The Home Free Program est un programme d'intervention téléphonique qui a pour objectif la réunification familiale, plus particulièrement la reconstruction de la relation entre l'adolescent et ses parents. Ce programme est utilisé lors d'une crise, c'est-à-dire lorsque l'adolescent est en fugue. Son but ultime est de préparer un plan pour que l'adolescent retourne chez lui et d'identifier une ressource communautaire pouvant offrir du soutien à la suite du retour de l'adolescent. Trois éléments sont nécessaires pour assurer la réussite du programme. D'abord, lorsque l'adolescent est en fugue, il doit communiquer avec le National Runaway Safeline. Il pourra, à ce moment, partager son désir de retourner dans sa famille. Ensuite, l'intervenant appellera les parents de l'adolescent afin d'explorer leur point de vue et la possibilité d'un retour au domicile familial. Si le tout s'avère possible, il joindra l'adolescent et ses parents dans un même appel et agira à titre de médiateur. Si tout se passe bien, un plan sera déterminé et un billet d'autobus sera remis au jeune pour qu'il retourne chez lui (Harper *et al.*, 2015).

En étudiant les changements au niveau des interactions entre les parents et les adolescents, Harper *et al.* (2015) ont fait ressortir cinq thèmes principaux : la réunion physique est le premier pas pour améliorer la dynamique familiale, l'identification des attentes a facilité la réunion et la médiation exercée par l'intervenant a permis une ouverture des voies de communication ainsi que d'augmenter la sensibilité face à la perception de l'autre. De plus, les parents ont rapporté que leur adolescent avait amélioré son fonctionnement individuel (retour à l'école, recherche d'emploi, diminution des comportements à risque, etc.). Au niveau de la communication familiale, des différences significatives ont été observées quant à l'expressivité familiale. Un impact sur les conflits familiaux a aussi été observé. À la suite de l'intervention, les données quantitatives et qualitatives recueillies chez les parents ont indiqué en effet des changements positifs dans les interactions familiales et dans les méthodes de communication. Les participants expliquent que l'intervention les a aidés à accroître la communication productive et appréciée par chacun des membres de la famille, notamment par le biais de la résolution de conflits.

Finalement, à la suite de l'intervention, seulement 22,3% des adolescents ont refait une fugue.

Les parents ont aussi relevé une diminution de la prise de comportements à risque chez ceux-ci

(consommation, comportements sexuels à risque, bagarre, etc.) et pour la plupart d'entre eux (61%), les problèmes au centre de la fugue ont été résolus ou majoritairement résolus.

### ***Support to Reunite, Involve and Value Each Other (STRIVE) (Milburn, 2007) et ses effets***

Ce programme se présente sous la forme d'une courte intervention familiale dont l'approche est cognitivo-comportementale. Sa durée approximative est de cinq semaines et les séances peuvent se dérouler au domicile familial, selon les préférences des participants. L'objectif du programme est d'avoir un climat familial positif et des rôles clairs, d'apprendre et pratiquer la capacité de résolution de problèmes et d'améliorer la qualité du fonctionnement familial en réglant les conflits adéquatement ainsi qu'en reconnaissant et en exécutant une gestion des émotions adéquate (Milburn *et al.*, 2012).

À la suite de l'intervention, Milburn *et al.* (2012) ont observé des effets significatifs sur le nombre de partenaires sexuels, le taux de consommation dans les trois derniers mois et sur les comportements délinquants chez les adolescents ayant reçu l'intervention familiale STRIVE. En revanche, leur consommation de marijuana, elle, a augmenté. Au niveau de la consommation d'alcool, les adolescents ayant reçu l'intervention familiale ont passé de 7,7 jours en moyenne durant les trois derniers mois à 1,8 fois. Pour ce qui est de la consommation récente de drogues dures, ils ont passé de 2,8 à 0,3 fois. Toutefois, le groupe témoin a lui aussi diminué sa fréquence de consommation, passant de 2,7 fois à 1,2 fois récemment. Les auteurs soulèvent l'importance d'engager les parents des jeunes adolescents fugueurs dans l'intervention afin de réduire les risques auxquels ils peuvent s'exposer. Ainsi, ils ajoutent que les résultats obtenus dans le cadre de leur étude démontrent que l'intervention STRIVE est prometteuse et qu'elle devrait être utilisée davantage auprès de cette clientèle.

## Discussion

D'abord, rappelons que l'objectif de cet essai est d'identifier si la littérature scientifique récente contient des informations au sujet de stratégies d'intervention s'adressant aux jeunes fugueurs et impliquant aussi leur famille. Ainsi, l'objectif était de connaître les approches proposées de même que leurs caractéristiques spécifiques. Dans cette foulée, la recension des écrits réalisée dans le cadre de cet essai a permis d'identifier quatre programmes ou modèles d'intervention répondant aux critères préalablement établis : *Home Free Program*, STRIVE, EBFT et FFT. Une seconde contribution de cet essai est de partager les effets qu'ont obtenus les chercheurs qui ont expérimenté l'intervention familiale auprès des jeunes fugueurs et de considérer si les stratégies d'intervention pourraient s'intégrer à la pratique en CR, suivant les recommandations de l'INESSS en 2018.

### Les effets de l'intervention familiale auprès des jeunes fugueurs

Les résultats de cet essai soulèvent que pour certaines dimensions étudiées, les effets de l'intervention familiale sont importants. Les études de Guo et Slesnick (2013) ainsi que Harper *et al.* (2015) se sont d'ailleurs penchés sur la sphère familiale et l'impact que l'intervention familiale pouvait avoir sur la récurrence des fugues chez les jeunes. Ces deux études impliquent les interventions familiales EBFT et *Home Free*. Dans l'étude de Guo et Slesnick (2013), l'intervention EBFT a été utilisée et les participants ont eu accès à une dizaine de rencontres familiales où les enjeux familiaux ont pu être abordés. Ainsi, les auteurs ont relevé que l'intervention familiale EBFT a un impact important sur la divergence des perceptions entre le jeune et ses parents à l'égard du fonctionnement familial. Les écarts de perceptions peuvent être la cause initiale de différents conflits familiaux et un climat de tension à la maison peut être l'une des raisons pour laquelle un jeune quitte en fugue (Arnold *et al.*, 2012). De leur côté, Harper *et al.* (2015) soulèvent que l'intervention familiale *Home Free* qui utilise la médiation comme méthode d'intervention a permis d'augmenter la qualité de la communication entre les membres de la famille ainsi que de diminuer la fréquence des conflits familiaux. Comme nous le savons

déjà, les problèmes vécus à la maison constituent l'une des principales raisons amenant les jeunes à fuguer (Arnold *et al.*, 2012).

De plus, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les interventions familiales EBFT, STRIVE et *Home Free* ont eu des effets importants sur la fréquence de la prise de risque chez les jeunes, notamment la consommation. En effet, chacun de ces programmes auraient permis aux jeunes de diminuer leur fréquence d'adoption de comportements à risque (Harper *et al.*, 2015; Milburn *et al.*, 2012; Slesnick, Bartle-Haring *et al.*, 2006). La diminution de l'adoption de comportements à risque comprend aussi les comportements délinquants ainsi que les comportements sexuels à risque, plus particulièrement le nombre de partenaires sexuels. En revanche, de leur côté, Milburn *et al.* (2012) ont identifié une diminution de la consommation globale à la suite de l'intervention familiale STRIVE, mais ont toutefois relevé une augmentation de la consommation de la marijuana. Ainsi, ces résultats démontrent qu'il est possible de croire que le fonctionnement des jeunes s'est amélioré à la suite de ces trois interventions familiales (Harper *et al.*, 2015; Milburn *et al.*, 2012; Slesnick, Bartle-Haring *et al.*, 2006). Ces résultats touchent à un facteur important, reconnu par plusieurs auteurs dans la littérature. D'abord, il est soulevé que la consommation présente un risque important pour les fugueurs (Arnold *et al.*, 2012; Hamel, 2017; Hamel *et al.*, 2012). Ensuite, en ce qui concerne les caractéristiques des jeunes fugueurs, il est indiqué leur adolescence est souvent teintée de la prise de risque, notamment les comportements sexuels à risque (Arnold *et al.*, 2012; Hamel *et al.*, 2012; Gouvernement du Québec, 2014; 2018; Réseau enfants-retour, 2018).

### **Favoriser l'intervention familiale sans oublier l'intervention individuelle**

Cela dit, si les résultats que nous venons d'évoquer montrent que l'intervention familiale peut constituer une plus-value dans le traitement des jeunes fugueurs, faute serait de complètement mettre de côté l'intervention individuelle. En effet, plusieurs des études comparant les effets des interventions familiales EFBT et FFT à une intervention individuelle ont soulevé que de leur côté, les résultats qu'ils ont obtenus ne permettaient pas de conclure que l'intervention familiale avait de meilleurs résultats lors de l'intervention. Ces études ont évalué

les dimensions suivantes : les symptômes dépressifs, la cohésion familiale, les conflits familiaux, les comportements intériorisés et les comportements extériorisés (Guo *et al.*, 2014; 2016; Slesnick, Guo *et al.*, 2013). Mais bien qu'à plusieurs égards, les deux types d'intervention atteignent des résultats similaires, il s'avère que les jeunes ayant reçu l'intervention familiale ont su maintenir leurs résultats plus longtemps (Guo *et al.*, 2014; 2016; Slesnick, Erdem *et al.*, 2013; Slesnick, Guo *et al.*, 2013). Les dimensions étudiées se rattachant à cette constatation sont : la diminution des symptômes dépressifs, la réduction de la consommation, la diminution des comportements extériorisés ainsi que la cohésion familiale (Guo *et al.*, 2014; 2016; Slesnick, Erdem *et al.*, 2013; Slesnick, Guo *et al.*, 2013). Ces indicateurs sont reconnus comme étant des risques lors de la fugue, des raisons poussant les jeunes à fuguer ou encore des caractéristiques relevées chez cette clientèle (Arnold *et al.*, 2012; Hamel, 2017; Hamel *et al.*, 2012; Gouvernement du Québec, 2018). En ce sens, il semble pertinent d'utiliser une intervention familiale en conjonction à une intervention individuelle avec les jeunes fugueurs dans l'objectif d'avoir des résultats à court terme, mais aussi à plus long terme.

### **Des effets différenciés selon l'âge et le genre**

Un tout autre fait intéressant qui est relevé dans plusieurs des études recensées pour cet essai est les liens entre les résultats obtenus, l'âge et le genre des jeunes. En effet, il semblerait que le genre et l'âge du jeune jouent souvent le rôle de modérateurs sur les résultats qui sont obtenus par les chercheurs. Trois études convergent vers des résultats voulant que la progression chez les garçons soit moindre et plus lente (Guo et Slesnick, 2013; Guo *et al.*, 2016; Slesnick, Guo *et al.*, 2013). La plupart des auteurs expliquent ce phénomène par le fait que de façon générale, les filles sont plus ouvertes aux discussions qui concernent les émotions et les relations. Cela peut engendrer un processus de changement plus rapide ainsi que de meilleurs résultats. De tels résultats devraient encourager l'émergence d'une réflexion afin de trouver des solutions quant à comment favoriser l'engagement des garçons dans le processus d'intervention. Par exemple, il serait intéressant de vérifier si les garçons font des fugues pour les mêmes raisons que les filles, plus précisément s'ils fuguent *vers* quelque chose ou s'ils fuguent *de* quelque chose. Ainsi, s'ils fuguent plus souvent *vers* quelque chose plutôt que *de* quelque chose, il est possible

que les interventions familiales n'aient pas la même portée pour eux comparativement à la portée qu'elles ont pour les filles. Aussi, en ce qui concerne l'âge, deux études obtiennent des résultats similaires, soit que plus l'âge du jeune est élevé, plus il présentera une amélioration significative à la suite du traitement (Guo *et al.*, 2016; Slesnick, Guo *et al.*, 2013). Cela laisse croire que la maturité des jeunes a un impact sur les résultats de l'intervention et qu'ainsi, dans la pratique, il sera important de proposer un tel traitement aux adolescents plus âgés.

### **L'intervention familiale auprès des jeunes hébergés en CR**

Finale­ment, bien qu'aucune recherche parmi celles que nous avons recensées n'ait été expérimentée auprès de jeunes en CR, il reste tout de même important de réfléchir à savoir si certaines de ces interventions pourraient s'appliquer pour les jeunes hébergés par le CR considérant les recommandations de l'INESSS en 2018. En effet, celles-ci faisaient ressortir l'importance de cibler les relations familiales afin de diminuer les facteurs de risque associés à la fugue. En ce sens, le comité de travail ayant réalisé le rapport a mis en lumière l'importance pour les intervenants pratiquant en CR de travailler en collaboration avec les familles des jeunes fugueurs. De plus, les participants de la majorité des études recensées provenaient de refuges pour jeunes fugueurs, soit un milieu bien différent que celui du CR. Cela fait en sorte qu'il est donc difficile de généraliser les résultats obtenus par les chercheurs. Cependant, pour en revenir au CR, nous devons néanmoins reconnaître que leurs services se centrent habituellement sur le jeune lui-même, notamment par le biais d'activités individuelles ou de groupe. Ainsi, bien que le mandat du CR vise, entre autres, le retour d'un équilibre entre le jeune et son milieu, les services offerts n'impliquent pas d'office l'intervention familiale. En revanche, il est important de savoir que lorsque les jeunes sont hébergés par le centre d'accueil et que ceux-ci entretiennent des liens avec leur famille, des services psychosociaux leur sont offerts par le volet psychosocial du CJ. Les jeunes sont donc accompagnés par un intervenant social. Ce rôle peut être joué par plusieurs professionnels tels que les travailleurs sociaux, les psychoéducateurs, les criminologues, etc. Le mandat de ce service est de résoudre les défis vécus par la famille. Les rencontres peuvent se faire de façon individuelle et familiale (Gouvernement du Québec, 2022). Ainsi, dans le cadre de ces rencontres, des interventions familiales telles que l'EBFT, FFT ou STRIVE pourraient être

utilisées auprès des jeunes fugueurs et leurs parents par le biais des rencontres animées par l'intervenant social. En effet, celui-ci sera plus en mesure de travailler les liens entre les membres de la famille puisque son approche est davantage systémique, comparativement à l'approche utilisée par l'éducateur de suivi qui se veut individuelle. Aussi, la modalité des rencontres de ce modèle d'intervention est que celles-ci se déroulent au domicile de la famille. Présentement, cela pourrait s'effectuer par l'intervenant social du jeune puisqu'il fait déjà partie de ses responsabilités de travailler les enjeux familiaux lorsqu'il y en a. Par contre, l'intensité des programmes d'intervention EBFT et FFT pourrait représenter un obstacle tangible pour les intervenants sociaux considérant leur charge de travail importante. En revanche, le modèle d'intervention STRIVE est d'une plus courte durée que l'EBFT et FFT. En effet, il est composé de cinq rencontres tandis que les deux autres modèles peuvent s'étirer jusqu'à une douzaine de rencontres. Ainsi, ce modèle pourrait être une alternative intéressante pour les intervenants sociaux. Si un tel projet venait à voir le jour, la communication entre l'intervenant social et l'éducateur sera importante. Considérant que l'éducateur accompagne individuellement le jeune, il est nécessaire qu'il soit en connaissance du processus dans lequel le jeune est engagé avec ses parents.

De plus, un modèle d'intervention similaire que celui proposé par le « *Home Free Program* » n'est pas utilisé dans les CR. La médiation parent-enfant que propose ce programme est intéressante et pourrait être offerte par un organisme communautaire de façon complémentaire aux services offerts par le CR. Cela pourrait favoriser un retour plus rapide du jeune dans son milieu de vie, quel qu'il soit (unité ouverte, foyer de groupe, famille d'accueil, etc.).

### **Quelques réflexions en lien avec l'intervention psychoéducative**

Tel que mentionné dans le référentiel des compétences présenté par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) (2018), le professionnel se doit de déterminer ses objectifs d'intervention selon les pratiques probantes. Considérant que d'inclure les parents dans l'intervention réalisée auprès des jeunes fugueurs a été recommandé par divers auteurs, force est de croire qu'il est possible que cette façon de faire devienne celle

recommandée. Le psychoéducateur se doit aussi de développer ses connaissances ainsi que ses compétences (Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec [OPPQ], 2018). Les résultats obtenus par l'entremise de cet essai mettent en lumière la possibilité de modifier nos pratiques actuelles. En ce sens, tout psychoéducateur travaillant auprès de la clientèle des jeunes fugueurs devrait être aux faits de ces données et amorcer une réflexion quant à la façon d'intégrer cette vision dans sa pratique actuelle. De plus, tel que le stipule

, le

psychoéducateur se doit d'identifier des interventions qui sont pertinentes et adaptées à la situation de l'individu (OPPQ, 2018). Ainsi, il semble nécessaire de s'attarder à la possibilité d'inclure l'intervention familiale auprès de ces jeunes. Bien que le modèle psychoéducatif se concentre sur les capacités d'adaptation de la personne (PAD), faute serait d'oublier que la considération du potentiel expérientiel de l'environnement (PEX) fait tout aussi partie intégrante du modèle de la pratique (OPPQ, 2014). Ainsi, il fait tout à fait sens que le psychoéducateur intègre une intervention familiale à sa pratique. Dans le même ordre d'idée, comme le PEX interagit avec le PAD, il est important que celui-ci soit optimal et adéquat. Dans cette perspective, une approche davantage systémique pourrait nous amener à voir les choses différemment. Effectivement, il est possible de penser que la pratique d'une intervention familiale aura un effet important sur le PEX auquel le jeune est continuellement exposé.

## **Limites**

Plusieurs limites sont présentes dans cet essai et méritent d'être relevées. D'abord, l'une des limites est que la majorité des études retenues par l'entremise de la recension des données a été réalisée auprès du même échantillon. En effet, différents auteurs ont utilisé l'échantillon d'une étude importante pour réaliser des sous-expérimentations. Aussi, comme mentionné dans la plupart des limites de ces articles, le fait que l'échantillon est très précis fait en sorte qu'il est possible de croire que la généralisation des résultats ne sera pas optimale puisque l'échantillon ne représente pas la population générale des jeunes fugueurs. De plus, aucune des études retenues n'avait des objectifs identiques. Bien que l'ensemble des auteurs ait souhaité identifier les effets d'une intervention familiale auprès des jeunes fugueurs, les dimensions qui ont été étudiées

varient d'une recherche à l'autre, faisant en sorte que peu de résultats viennent se soutenir entre eux. À la lumière de ces informations, force est de constater que de futures recherches seront nécessaires afin de valider ou d'invalider les résultats qui ont été obtenus dans les études retenues. Une autre limite présente dans cet essai est que chacune des études retenues a été réalisée aux États-Unis. Il aurait pu être intéressant d'en apprendre davantage sur les façons de faire dans d'autres pays. Finalement, la dernière et principale limite de cet essai est qu'aucune étude recensée n'a été publiée au Québec au sujet des jeunes fugueurs hébergés en CR. Malgré les recommandations présentées par l'INESSS en 2018 qui proposent d'intervenir davantage auprès des familles des jeunes fugueurs, aucune étude au Québec à ce sujet n'a été publiée depuis ce temps.

## **Conclusion**

Cet essai a permis de mettre en lumière les quatre stratégies d'interventions familiales qui ont été expérimentées auprès des jeunes fugueurs ainsi que de leurs effets. Bien que plusieurs limites soient présentes, les résultats qui ont été ressortis des études soulèvent le fort potentiel que représente l'intervention familiale et donc l'importance de réfléchir à la possibilité de l'intégrer davantage dans la pratique auprès de ces jeunes. En effet, pour la plupart des études retenues, les résultats soulèvent une similarité au niveau des effets de l'intervention familiale et individuelle. En revanche, sur le long terme, l'intervention familiale présente des résultats qui se maintiennent davantage dans le temps, comparativement aux interventions individuelles. À la lumière des résultats obtenus par la recension des écrits, force est de constater que les interventions réalisées auprès des jeunes fugueurs qui incluent les parents ne sont pas nombreuses. Effectivement, peu de programmes d'intervention sont offerts pour cette clientèle et leurs parents. Malgré les nombreuses recommandations qui visent l'inclusion et la participation des parents dans l'intervention auprès des jeunes fugueurs, ce sujet reste peu exploité dans la littérature. Par ailleurs, aucune des études recensées n'a été réalisée au Québec. Cet essai met donc en lumière que des études supplémentaires sont nécessaires afin de confirmer que l'intervention familiale est une option de choix pour les jeunes fugueurs. Plus particulièrement, une étude portant sur les modèles d'interventions précédemment vus auprès des jeunes fugueurs hébergés en CR serait pertinente.

## Références

- Arnold, E. M., Song, E.-Y., Legault, C. et Wolfson, M. (2012). Risk behavior of runaways who return home. *Vulnerable Children and Youth Studies*, 7(3), 283-297. <https://doi.org/10.1080/17450128.2012.687843>
- Braciszewski, J. M., Toro, P. A. et Stout, R. L. (2016). Understanding the attainment of stable housing: A seven-year longitudinal analysis of homeless adolescents. *Journal of Community Psychology*, 44(3), 358-366. <https://doi.org/10.1002/jcop.21773>
- Brooks Holliday, S., Edelen, M. O. et Tucker, J. S. (2017). Family functioning and predictors of runaway behavior among at-risk youth. *Child & Adolescent Social Work Journal*, 34(3), 247-258. <https://doi.org/10.1007/s10560-016-0459-z>
- Couture, S. et Brisebois, R.-A. (2020). *La fugue en temps de pandémie*. [https://grise.ca/wp-content/uploads/2020/11/bulletin\\_veille\\_fugues\\_final-1.pdf](https://grise.ca/wp-content/uploads/2020/11/bulletin_veille_fugues_final-1.pdf)
- Couture, S., T. Hébert, S., Laurier, C., Monette, S., Hélie, S. et Lafortune, D. (2021). Profile of Runaway Youths from Residential Care Centers: Variation in Risk-Taking Propensity. *Journal of research on adolescence : the official journal of the Society for Research on Adolescence*, 32 (1) , 355-371. <https://doi.org/10.1111/jora.12612>
- Crosland, K. et Dunlap, G. (2015). Running away from foster care: What do we know and what do we do? *Journal of Child and Family Studies*, 24(6), 1697-1706. <https://doi.org/10.1007/s10826-014-9972-x>
- Fasulo, S.J., Cross, T.P., Mosley, P., et Leavy, J. (2002) Runaway Behavior in Specialized Foster Care. *Children and Youth Services Review*, 24(8), 623-640. [https://doi.org/10.1016/S0190-7409\(02\)00211-6](https://doi.org/10.1016/S0190-7409(02)00211-6)
- Fredette, C. et Plante, D. (2004). [v . https://educationspecialisee.ca/wp-content/uploads/2018/02/le-phenomene-de-la-fugue.pdf](https://educationspecialisee.ca/wp-content/uploads/2018/02/le-phenomene-de-la-fugue.pdf)
- Gouvernement du Canada. (2022). *Renseignements généraux – Fiche de renseignements 2021*. [https://www.canadassmissing.ca/pubs/2021/index-fra.htm#fn\\*\\*](https://www.canadassmissing.ca/pubs/2021/index-fra.htm#fn**)
- Gouvernement du Québec. (2014). *Guide sur les pratiques relatives au traitement des fugues des jeunes hébergés dans les unités de vie et les foyers de groupe de centres jeunesse*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-05W.pdf>

- Gouvernement du Québec. (2018). *Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté*.  
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-839-02W.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2022). *Plus d'information sur la protection de la jeunesse*.  
<https://www.santemonteregie.qc.ca/services/protection-de-la-jeunesse/plus-dinformation-sur-la-protection-de-la-jeunesse#toc-services-psycho-sociaux>
- Guo, X. et Slesnick, N. (2013). Family versus individual therapy: Impact on discrepancies between parents' and adolescents' perceptions over time. *Journal of Marital and Family Therapy*, 39(2), 182-194. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.2012.00301.x>
- Guo, X., Slesnick, N. et Feng, X. (2014). Reductions in depressive symptoms among substance-abusing runaway adolescents and their primary caretakers: A randomized clinical trial. *Journal of Family Psychology*, 28(1), 98-105. <https://doi.org/10.1037/a0035380>
- Guo, X., Slesnick, N. et Feng, X. (2016). Changes in family relationships among substance abusing runaway adolescents: A comparison between family and individual therapies. *Journal of Marital and Family Therapy*, 42(2), 299-312. <https://doi.org/10.1111/jmft.12128>
- Hamel, S. (2017). La problématique des mineures en fugue : une question de protection ou de développement ? *Criminologie*, 50(2), 73-93. <https://doi.org/10.7202/1041699ar>
- Hamel, S., Flamand, S., Di Tirro, A., Courchesne, A., Crête, C. et Crépeau-Fernandez, S. (2012). *Rejoindre les mineurs en fugue dans la rue. Une responsabilité commune en protection de la jeunesse*.  
[https://www.cicciccc.org/public/media/files/prod/publication\\_files/rapport\\_mineurs\\_en\\_fugue.pdf](https://www.cicciccc.org/public/media/files/prod/publication_files/rapport_mineurs_en_fugue.pdf)
- Hanigan, P. (1990). *La fugue des adolescents : Comprendre pour mieux intervenir*. Les Presses de l'Université du Québec.
- Harper, G. W., Tyler, D., Vance, G. J. et DiNicola, J. (2015). A family reunification intervention for runaway youth and their parents/guardians: The home free program. *Child & Youth Services*, 36(2), 150-172. <https://doi.org/10.1080/0145935X.2015.1009029>
- Impe, M. et Lefebvre, A. (1981). *La fugue des adolescents*. Éditions de l'Université de Bruxelles
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2017). *Portrait des fugueurs et des pratiques actuelles en matière de fugues auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté*.  
[https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS\\_Portrait\\_Fugue.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_Portrait_Fugue.pdf)

- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2018). *Les meilleures pratiques de matière de fugues auprès des jeunes hébergés en centre de*  
[https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS\\_Avis\\_Fugues.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_Avis_Fugues.pdf)
- Karam, R. et Robert, M. (2013). Understanding runaway behaviour in group homes: what are runaways trying to tell us? *Journal of Community Positive Practices*, 13(2), 69-79.
- Mayock, P., Corr, M. L. et O'Sullivan, E. (2011). Homeless young people, families and change: Family support as a facilitator to exiting homelessness. *Child & Family Social Work*, 16(4), 391-401.  
<https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2010.00753.x>
- Milburn, N. G., Iribarren, F. J., Rice, E., Lightfoot, M., Solorio, R., Rotheram-Borus, M. J., Desmond, K., Lee, A., Alexander, K., Maresca, K., Eastmen, K., Arnold, E. M. et Duan, N. (2012). A family intervention to reduce sexual risk behavior, substance use, and delinquency among newly homeless youth. *Journal of Adolescent Health*, 50(4), 358-364.  
<https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2011.08.009>
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2010). *Des centres jeunesse*. Document non publié
- Moon, S.-H., Kim, H.-R. et Kim, M. (2020). Predictors of runaway behavior among at-risk youth. *The Journal of School Nursing*, 36(4), 283-292. <https://doi.org/10.1177/1059840519849477>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2018).  
[http://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Référentiel%20de%20compétences\\_abrégé\\_20181023-VF.ashx?la=fr](http://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Référentiel%20de%20compétences_abrégé_20181023-VF.ashx?la=fr)
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2014).  
[https://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Evaluation\\_psychoeducative\\_2014.ashx?la=fr](https://www.ordrepsed.qc.ca/~media/pdf/Publication/Evaluation_psychoeducative_2014.ashx?la=fr)
- Réseau enfants-retour. (2018). *E adolescents*.  
<http://www.reseauenfantsretour.org/wp-content/uploads/2018/05/RER-ges-fr-WEB-1.pdf>
- Robert, M., Thérien, J. et Jetté, J. (2009). *Typologie des profils des jeunes fugueurs hébergés par le système de la protection de la jeunesse : Rapport de recherche*. Université du Québec en Outaouais.

- Sedlak, A.J., Finkelhor, D., Hammer, H. et Schultz, D. J. (2002). *National estimates of missing children: An overview*. <https://www.ojp.gov/pdffiles1/ojjdp/196465.pdf>
- Slesnick, N., Bartle-Haring, S. et Gangamma, R. (2006). Predictors of substance use and family therapy outcome among physically and sexually abused runaway adolescents. *Journal of Marital and Family Therapy*, 32(3), 261-281. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.2006.tb01606.x>
- Slesnick, N., Erdem, G., Bartle-Haring, S. et Brigham, G. S. (2013). Intervention with substance-abusing runaway adolescents and their families: Results of a randomized clinical trial. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 81(4), 600-614. <https://doi.org/10.1037/a0033463>
- Slesnick, N., Guo, X. et Feng, X. (2013). Change in parent- and child-reported internalizing and externalizing behaviors among substance abusing runaways: The effects of family and individual treatments. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(7), 980-993. <https://doi.org/10.1007/s10964-012-9826-z>
- Thrane, L.E. et Chen, X. (2010). Impact of running away on girls' sexual onset. *Journal of Adolescent Health*, 46(1), 32-36. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2009.05.001>
- Whitbeck, L. B., et Simons, R. L. (1990). Life on the streets: The victimization of runaway and homeless adolescents. *Youth and Society*, 22(1), 108–125.
- Xiang, X. (2013). A review of interventions for substance use among homeless youth. *Research on Social Work Practice*, 23(1), 34-45. <https://doi.org/10.1177/1049731512463441>

## Appendice A

**Tableau 3**

*Caractéristiques des études retenues*

Étude				Échantillon		
Auteurs (année)	Lieu	Type	Programme(s) d'intervention utilisé(s)	Participants	Âge	Caractéristiques
Guo, X. et Slesnick, N. (2013)	États-Unis	Recherche comparative	Ecologically-Based Family Therapy (EBFT) (Slesnick, 2000) Community Reinforcement Approach (CRA) (Meyers et Smith, 1995) Motivational Enhancement Therapy (MET) (Miller et Rollnick, 2002)	179 dyades parent/tuteur légal-adolescent	12 à 17 ans (moyenne = 15,35 ans)	Habitaient dans un refuge pour jeunes fugueurs 52% étaient des filles Devaient répondre aux critères diagnostics du DSM-IV pour abus de substances ou dépendance
Guo, X., Slesnick, N. et Feng, X. (2014)	États-Unis	Recherche comparative	EBFT (Slesnick, 2000) CRA (Meyers & Smith, 1995) MET (Miller et Rollnick, 2002)	Idem.	Idem.	Idem.
Guo, X., Slesnick, N. et Feng, X. (2016)	États-Unis	Recherche comparative	EBFT (Slesnick, 2000) CRA (Meyers & Smith, 1995) MET (Miller et Rollnick, 2002)	Idem.	Idem.	Idem.
Harper, G. W., Tyler, D., Vance, G. J. et DiNicola, J.	États-Unis	Recherche comparative	The Home Free Program (National Runaway Safeline et Greyhound Lines, Inc., 1995)	107 dyades parent/tuteur légal-adolescent	Entre 12 et 20 ans (moyenne = 17,8 ans)	57% étaient des filles Ont utilisé le programme lors de leur fugue

(2015)						
Milburn, N. G., Iribarren, F. J., Rice, E., Lightfoot, M., Solorio, R., Rotheram-Borus, M. J., Desmond, K., Lee, A., Alexander, K., Maresca, K., Eastmen, K., Arnold, E. M. et Duan, N. (2012)	États-Unis	Recherche comparative	Support to Reunite, Involve and Value Each Other (STRIVE) (Milburn, 2007)	151 familles de la Californie du Sud	12 à 17 ans (moyenne = 14,8 ans)	Devaient avoir fugué pendant au moins deux nuits dans les six derniers mois Ne devaient pas être en fugue depuis plus de 6 mois 66% filles
Slesnick, N., Erdem, G., Bartle-Haring, S. et Brigham, G. S. (2013)	États-Unis	Recherche comparative	EBFT (Slesnick, 2000) CRA (Meyers et Smith, 1995) Motivational Interviewing (MI) (Miller et Rollnick, 2002)	179 dyades parent/tuteur légal-adolescent	12 à 17 ans (moyenne = 15,35 ans)	Habitaient dans un refuge pour jeunes fugueurs 52% étaient des filles Devaient répondre aux critères diagnostics du DSM-IV pour abus de substances ou dépendance
Slesnick, N., Guo, X. et Feng, X. (2013)	États-Unis	Recherche comparative	EBFT (Slesnick, 2000) CRA (Meyers et Smith, 1995) MI (Miller et Rollnick, 2002)	Idem.	Idem.	Idem.
Slesnick, N.,	États-	Recherche	Thérapie familiale	242	12 à 17	Habitaient dans un refuge

Bartle-Haring. Et Gangamma, R. (2006)	Unis	comparative	fonctionnelle (FFT) (Sexton et Alexander, 1982) EBFT (Slesnick, 2000)	adolescents	ans	pour jeunes fugueurs 57% étaient des filles Devaient répondre aux critères diagnostics du DSM-IV pour abus de substances ou dépendance
---------------------------------------	------	-------------	---	-------------	-----	--